



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
15 novembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits
de base et le développement**

Quatrième session

Genève, 25 et 26 janvier 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Analyse des activités de la CNUCED visant à aider les pays
en développement tributaires des produits de base, y compris
les petits producteurs, dans leurs efforts pour faire face
aux problèmes relatifs aux produits de base et mettre
la production et le commerce de ces produits au service
du développement**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'Accord d'Accra dispose, dans son paragraphe 92, que «la CNUCED devrait redoubler d'efforts, dans ses trois principaux domaines d'action, pour ... s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à cette dépendance» vis-à-vis des produits de base.

La présente note passe en revue les activités de la CNUCED visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base, durant la période 2008-2011 couverte par le mandat d'Accra, dans ses trois grands domaines d'action – formation de consensus, recherche et analyse et assistance technique. Un additif séparé détaille sous forme de tableau les paragraphes de l'Accord d'Accra définissant le mandat concernant les produits de base ainsi que les activités correspondantes exécutées par la CNUCED pour y donner effet. La présente note propose également quelques éléments de réflexion dans la perspective de la treizième session de la Conférence.

Introduction

1. L'Accord d'Accra dispose, dans son paragraphe 92, que «la CNUCED devrait redoubler d'efforts, dans ses trois principaux domaines d'action, pour ... s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à cette dépendance» vis-à-vis des produits de base. Il est ajouté ceci à l'alinéa *a* du paragraphe 93: «Dans ce contexte, la CNUCED devrait appuyer les efforts que les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs, déploient pour: concevoir des politiques nationales relatives aux produits de base, notamment pour les intégrer dans leurs stratégies nationales et régionales de développement; renforcer leur capacité d'offre et devenir compétitifs; progresser dans les chaînes de valeur et diversifier les secteurs de produits de base; se conformer aux normes commerciales internationales publiques et privées; ... aider les pays en développement, à leur demande, à promouvoir et à améliorer la transparence et la responsabilité dans le secteur public, dans le secteur privé et dans les entreprises afin de permettre à ces pays d'optimiser les avantages tirés des industries extractives; ... et concevoir des mécanismes de financement et de gestion des risques dans le secteur des produits de base (y compris des bourses de produits).». L'Accord d'Accra demandait en outre à la CNUCED, tout en coordonnant, selon que de besoin, ses activités avec celles d'autres acteurs internationaux et régionaux, notamment avec les organismes internationaux de produits, de continuer de jouer un rôle clef dans le traitement des problèmes de commerce et de développement liés à l'économie des produits de base, en accordant l'attention voulue à tous les secteurs de produits de base, notamment l'agriculture, la sylviculture, les pêches, les métaux et minéraux ainsi que le pétrole et le gaz.

2. Il était encore demandé à la CNUCED de promouvoir la coopération intergouvernementale et la formation de consensus concernant: a) les moyens d'intégrer les politiques relatives à ces produits dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté; b) les politiques et les instruments liés au commerce permettant de résoudre les problèmes relatifs aux produits de base; et c) les politiques d'investissement et de financement visant à dégager des ressources financières pour un développement fondé sur les produits de base (par. 93 b)).

3. Pour remplir les mandats relatifs aux produits de base définis dans l'Accord d'Accra, le secrétariat a intensifié ses travaux dans ce domaine, compte tenu de l'importance du secteur pour beaucoup de pays en développement. Grâce à ses travaux d'analyse, le secrétariat de la CNUCED a contribué à la formation de consensus concernant les politiques nationales et internationales relatives aux minéraux et aux métaux, à l'énergie et à des denrées agricoles d'un intérêt majeur pour les pays en développement.

4. Conformément au paragraphe 183 de l'Accord d'Accra, le Service des produits de base de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base a été transformé en une unité autonome, le Groupe spécial sur les produits de base, faisant directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED. Le Groupe a par la suite été restructuré pour en renforcer la pertinence et l'efficacité. L'accent est clairement mis sur la recherche et l'analyse, dont les résultats nourrissent les activités de formation de consensus et les programmes de coopération technique du Groupe.

5. Le secrétariat de la CNUCED – en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires de développement – a exécuté un certain nombre d'activités d'assistance technique dans le domaine des produits de base et il a ainsi: a) fourni aux producteurs et décideurs les outils d'information nécessaires pour s'adapter dans les meilleures conditions aux signaux du marché et aux normes de produits; b) abordé

la problématique d'une gestion équitable et durable des ressources dans le secteur des industries extractives; et c) dispensé des conseils et des formations, sur la base de ses travaux de recherche, à des décideurs et à des analystes de pays en développement sur toutes les grandes thématiques actuelles pour un développement fondé sur les produits de base. Le secrétariat de la CNUCED a entrepris des études, exécuté des activités de coopération technique et organisé des réunions intergouvernementales (pour la formation de consensus) afin de promouvoir la coopération internationale s'agissant de mettre à profit les possibilités de commerce et de développement et de trouver des réponses aux problèmes liés à l'économie des produits de base.

6. L'objet de la présente note est d'examiner et d'évaluer les activités de la CNUCED dans ses trois grands domaines d'action en 2008-2011 pour les pays en développement tributaires des produits de base, comme prévu dans l'Accord d'Accra. Un additif séparé détaille sous forme de tableau les paragraphes de l'Accord d'Accra définissant le mandat relatif aux produits de base, ainsi que les activités correspondantes exécutées par le secrétariat de la CNUCED pour y donner effet. La note propose également quelques éléments de réflexion dans la perspective de la treizième session de la Conférence, en particulier sur les problèmes nouveaux et émergents en relation avec l'aide à apporter aux pays en développement tributaires des produits de base.

I. Examen et évaluation des activités de la CNUCED pour aider les pays en développement tributaires des produits de base

A. La CNUCED en tant que forum de dialogue intergouvernemental pour la formation de consensus

7. Beaucoup de pays en développement sont tributaires des produits de base pour leur prospérité économique. Il ressort des dernières projections (*Situation et perspectives de l'économie mondiale*) que la demande de produits de base devrait continuer d'augmenter sur le long terme, ce qui va poser d'importants défis en termes de production durable et efficiente. Il faut donc examiner comment rendre les marchés de ces produits plus stables et concevoir des politiques pour une répartition équitable des avantages entre producteurs et consommateurs de produits de base.

8. Conformément à l'alinéa c du paragraphe 93 de l'Accord d'Accra, la CNUCED a contribué à l'établissement de partenariats multipartites efficaces en vue de concevoir des approches novatrices pour résoudre les problèmes liés aux produits de base. En particulier, le dialogue multipartite de haut niveau sur les produits de base organisé à Genève les 28 et 29 janvier 2008 sous l'égide du Secrétaire général de la CNUCED, dans le cadre de la douzième session de la Conférence, a été l'occasion d'échanger des points de vue, de travailler à un consensus sur les principaux problèmes de développement auxquels étaient confrontés les pays en développement tributaires des produits de base, et de rechercher des solutions possibles. Les participants représentaient des intérêts très divers, notamment la société civile, l'industrie, les milieux universitaires et les organisations intergouvernementales, ainsi que les États membres de la CNUCED. Le débat a porté sur un large éventail de questions ayant trait à l'économie des produits énergétiques, minéraux et agricoles. La principale recommandation émanant de cette manifestation tenait compte de la nécessité pour les pays en développement tributaires des produits de base non seulement d'optimiser les gains tirés de la production et du commerce de ces produits, mais aussi de réduire leur vulnérabilité aux fluctuations des prix et aux longs cycles de marasme des prix. Les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier ceux qui étaient dépendants de produits ne procurant que de faibles recettes, devaient diversifier

leur production et leurs exportations en créant de la valeur ajoutée ou en se tournant vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Mais il a été noté que les possibilités d'une telle diversification étaient réduites en raison des difficultés à respecter les normes commerciales publiques et privées.

9. En 2009, le secrétariat a lancé un mécanisme de haut niveau neutre et intégré pour rechercher des réponses aux questions qui se posaient durablement dans l'économie moderne des produits de base, le Forum mondial de la CNUCED sur les produits de base. Son objectif est de réunir des acteurs de premier plan pour réfléchir de manière informelle et globale notamment aux questions suivantes: a) l'instabilité des marchés des produits de base et leur interdépendance; b) l'efficacité des politiques pour les produits de base; c) les problèmes de sécurité énergétique et alimentaire à long terme, et le rôle de l'innovation et des systèmes d'alerte précoce; d) le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement pour les produits de base; et e) la situation concernant les pratiques commerciales et l'innovation. Ce mécanisme est également conçu comme un forum de haut niveau qui doit permettre à des acteurs de premier plan d'échanger des vues sur la manière: a) d'améliorer le fonctionnement du secteur des produits de base et des chaînes d'approvisionnement correspondantes; b) de déterminer les politiques et les interventions réglementaires adaptées aux besoins de tous les acteurs du marché pour surmonter les problèmes liés aux produits de base; et c) de s'engager dans une production durable et respectueuse de l'environnement pour les produits de base. Ce forum s'adresse spécifiquement aux responsables gouvernementaux chargés de l'agriculture et des ressources minérales, aux dirigeants d'entreprises actives dans l'agriculture, les hydrocarbures et les métaux, aux spécialistes du commerce et du financement des produits de base, et aux milieux universitaires et aux organisations gouvernementales qui s'occupent de la problématique de ces produits.

10. Le premier Forum mondial sur les produits de base a eu lieu à Genève en mars 2010¹. Les travaux ont été axés sur les principaux problèmes de l'économie moderne des produits de base, y compris l'instabilité des marchés des produits de base, les problèmes posés par les politiques relatives aux produits de base, la durabilité des chaînes d'approvisionnement, l'accès aux sources de financement et la logistique. Le deuxième Forum, tenu les 31 janvier et 1^{er} février 2011, a plus spécifiquement examiné les problèmes de sécurité alimentaire, les moyens de réorganiser la production agricole mondiale pour protéger les populations vulnérables, le renforcement de la portée des systèmes d'alerte précoce en y associant les marchés de l'énergie, et les problèmes de l'urbanisation et des changements climatiques. Le prochain Forum devrait se tenir les 23 et 24 janvier 2012, avec comme thème principal «Mondialisation et commerce des produits de base: mettre la production des produits de base au service du développement».

11. Depuis 2009, le Groupe spécial sur les produits de base a organisé trois sessions de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement. Ces trois sessions ont examiné l'évolution des marchés des produits de base et les problèmes qui se posent sur ces marchés, y compris une évaluation des perspectives de ces marchés, ainsi que certains thèmes spécifiques. Parmi les principaux aspects examinés à la première session (avril 2009) figuraient: a) la bonne gouvernance économique et le problème de la recherche d'une maximisation de la rente dans la gestion des recettes par effet d'aubaine, ainsi que la nécessité concomitante d'apporter des réponses aux problèmes macroéconomiques; b) la question du recul des prix, en valeur réelle et en valeur absolue, qui conduisait souvent à une détérioration des termes de l'échange et, de ce fait, à des

¹ Organisé par la CNUCED et coparrainé par le Fonds commun pour les produits de base et par le Secrétariat d'État à l'économie du Département fédéral de l'économie de la Suisse, le Forum a également bénéficié de l'appui d'autres acteurs, y compris des associations sectorielles à Genève et au niveau international.

perspectives de croissance moindres dans les pays en développement tributaires de ces produits; c) l'instabilité des prix des produits de base, d'où des revenus incertains et des difficultés en particulier pour les petits producteurs; d) une diversification insuffisante vis-à-vis des produits de base traditionnels, qui rendait les pays tributaires de ces produits vulnérables aux chocs dus aux prix; e) des liens insuffisants dans le cadre des chaînes d'approvisionnement; f) des coûts de transport élevés dans les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; g) les difficultés d'accès aux marchés financiers; h) les obstacles commerciaux (progressivité des droits, obstacles non tarifaires et mesures non tarifaires) dans les pays industrialisés qui restreignaient l'accès aux marchés, en particulier pour les produits finis ou semi-finis; i) les subventions qui faussaient le marché dans les pays développés, gonflaient l'offre et pesaient sur les prix du marché mondial, privant ainsi les producteurs des pays pauvres d'emplois et de revenus; et j) un rapport de force déséquilibré dans les négociations, avec souvent de nombreux petits pays producteurs du côté des vendeurs et de grandes entreprises du côté des acheteurs².

12. La deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle (24 et 25 mars 2010) s'est plus spécifiquement penchée sur le recensement et l'examen des possibilités de diversification de l'approvisionnement énergétique, y compris au moyen de sources d'énergie renouvelables, tout en appelant l'attention sur la prise en compte nécessaire des besoins énergétiques des pays ainsi que sur la nécessité pour les pays d'assurer un juste équilibre entre sécurité alimentaire et besoins énergétiques. Elle a également examiné les politiques et les instruments liés au commerce et leur utilité pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base; et elle a examiné le rôle des politiques d'investissement et des politiques financières permettant d'avoir accès à des ressources financières aux fins d'un développement fondé sur les produits de base (y compris l'aide publique au développement et l'aide au commerce, entre autres)³.

13. La troisième session (23-25 mars 2011) s'est attachée à définir des mesures permettant d'atténuer les incidences sur les pays en développement dépendant des produits de base de la forte instabilité des prix et des revenus, ainsi que des approches novatrices pour les problèmes relatifs aux produits de base dans le cadre de partenariats multipartites efficaces. Les participants se sont aussi penchés sur certaines questions spécifiques importantes comme: a) les moteurs de la tendance des prix sur divers marchés de produits; b) les opportunités et les difficultés induites par ces tendances, et leurs conséquences pour les pays en développement tributaires des produits de base; et c) les mesures de soutien pour renforcer la sécurité alimentaire et énergétique de ces pays et pour les aider à faire face aux répercussions préjudiciables des fortes fluctuations des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Les participants ont également examiné les possibilités de partenariats multipartites innovants pour aider à surmonter les problèmes de ces pays dans le domaine des produits de base et autres problèmes connexes. La session a permis aussi d'échanger des expériences et de dégager des options pratiques pour relever, aux niveaux national, régional et international, les défis durables en matière de commerce et de développement dans le secteur des produits de base, et pour s'assurer que la hausse des prix de ces produits contribue au développement. La session a également analysé et évalué l'assistance que la CNUCED apporte aux pays en développement dans le secteur des produits de base⁴.

² Le rapport complet sur la première session de la Réunion d'experts pluriannuelle a été publié sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/5 (21 avril 2009) (http://www.unctad.org/en/docs/cimem2d5_fr.pdf).

³ Le rapport complet sur la deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle a été publié sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/11 (9 avril 2010) (http://www.unctad.org/en/docs/cimem2d11_fr.pdf).

⁴ Le rapport complet sur la troisième session de la Réunion d'experts pluriannuelle a été publié sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/16 (8 avril 2011) (http://www.unctad.org/en/docs/cimem2d16_fr.pdf).

14. L'envolée des prix des denrées alimentaires et les menaces pour la sécurité alimentaire en 2008 ont amené la communauté internationale à agir compte tenu des risques de plus en plus grands qui pesaient ainsi. En avril 2008, l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a été créée⁵. Conçue comme un mécanisme de coordination et un catalyseur pour le système des Nations Unies, cette équipe était chargée d'élaborer un plan d'action définissant des priorités pour faire face à la crise alimentaire mondiale actuelle et d'en coordonner la mise en œuvre. Sur la base des travaux de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire tenue à Rome, l'Équipe spéciale a établi un «cadre global d'action» en juillet 2008 pour répondre à la crise alimentaire mondiale d'une manière cohérente et coordonnée.

15. En tant que membre de l'Équipe spéciale de haut niveau, la CNUCED contribuait aux efforts à l'échelle du système des Nations Unies pour trouver des réponses aussi bien à court qu'à long terme à la crise alimentaire mondiale. Le secrétariat de la CNUCED a notamment fourni des contributions de fond pour le Cadre global d'action. En novembre 2008, la CNUCED a organisé la première d'une série de formations sur les moyens de faire face à la crise alimentaire, s'adressant aux fonctionnaires des pays en développement. Parmi les mesures à envisager qui ont été recommandées aux participants figuraient notamment: a) l'utilisation des recettes douanières pour le développement agricole; b) une aide aux petits agriculteurs; et c) d'autres mesures pour remédier à la sous-capitalisation à long terme de l'agriculture, pour financer les exploitations et les infrastructures rurales, et pour fournir aux exploitants des informations en temps réel, par exemple sur les prix des récoltes et des intrants agricoles.

16. En outre, la CNUCED a apporté une contribution essentielle à la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous tenue en janvier 2009 à Madrid, dans le contexte du Cadre global d'action. Elle s'est activement engagée, au côté d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau, dans les activités consécutives à la Réunion de Madrid et notamment dans la recherche de solutions pour la mobilisation coordonnée de fonds et de ressources en faveur d'initiatives au niveau des pays. La CNUCED s'était également impliquée dans l'actualisation du Cadre global d'action. En coopération avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle était chargée d'actualiser la section consacrée au commerce, aux politiques fiscales et aux marchés alimentaires mondiaux, tout en fournissant des contributions pour d'autres sections. La dernière version du Cadre global d'action a été examinée à Dublin (République d'Irlande) en mai 2010. Dans le cadre de l'Équipe spéciale de haut niveau, la CNUCED participe également au Groupe de pilotage principal et elle s'est activement impliquée dans les réunions récentes de ce groupe sur la situation en matière de sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique, convoquées pour la première fois le 29 juin 2011 à la demande du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires de l'ONU.

17. Les prix élevés des produits alimentaires et la sécurité alimentaire en général étaient les problèmes mis en exergue dans le Plan d'action pluriannuel du G-20 pour le développement adopté à Séoul en 2010, de même que lors des réunions du G-20 en 2011 en France. En tant que membre de la famille des Nations Unies, la CNUCED coopérait avec les membres du G-20 pour faire valoir les intérêts des pays pauvres, notamment en appuyant le décaissement approprié des 22 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire annoncés par les membres du G-8 et du G-20 à L'Aquila en 2008. Le secrétariat de la

⁵ L'Équipe spéciale de haut niveau est présidée par le Secrétaire général de l'ONU (son vice-président étant le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Elle réunit 22 organismes, fonds, programmes et départements du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

CNUCED a coordonné la contribution du Secrétariat de l'ONU au Groupe d'étude du G-20 sur les produits de base (avril 2011), portant essentiellement sur le rôle des marchés financiers dans l'évolution des prix des produits de base et en particulier: a) les tendances et l'évolution des marchés financiers pour les produits de base; b) le rôle des différents acteurs sur les marchés financiers, et leurs conséquences; c) les relations entre marché physique et marché financier; d) les conséquences globales sur l'évolution des prix des produits de base et la liquidité du marché; e) les répercussions des positions prises par les opérateurs sur les prix des produits de base; et f) les comportements moutonniers et leurs effets sur différents marchés.

18. L'amélioration de l'accès à l'énergie commerciale est un préalable indispensable pour le développement économique et social de l'Afrique, où se situent la plupart des pays les moins avancés (PMA). Mais l'accès à l'énergie commerciale, comme le pétrole et le gaz, dépend beaucoup des conditions sur les marchés internationaux de l'énergie, des prix, de l'accès au financement et des pratiques de passation de marchés pour les produits pétroliers. Au niveau international, les prix du pétrole et du gaz sont très instables, ce qui rend les pays africains importateurs nets extrêmement vulnérables aux chocs sur les marchés internationaux de l'énergie dans la mesure où le pétrole et le gaz représentent souvent une importante partie de leurs importations totales et absorbent parfois une grande part de leurs recettes d'exportation. En outre, les hausses des prix pétroliers empêchent les pays en développement importateurs d'assurer le service de leur dette et compromettent l'effet positif des mesures d'allègement de la dette prises en leur faveur. Pour les pays exportateurs, des prix élevés offraient certes la possibilité de lancer des programmes contribuant au développement, mais l'instabilité des prix rendait la gestion des recettes extrêmement difficile.

19. En outre, la possibilité pour les pays en développement possédant d'abondantes ressources minérales de faire de ces ressources un instrument de création de richesse dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment: a) une information complète, y compris des données sur la chaîne de valeur des produits minéraux; b) les conditions et les contrats régissant l'exploitation des ressources; et c) la capacité du pays d'accueil de ces activités de concevoir et de faire appliquer des réglementations et des politiques favorisant le développement durable. Dans le secteur de l'énergie comme dans celui des ressources minières, il fallait agir sur plusieurs facteurs critiques pour accélérer le développement, y compris en renforçant l'investissement, la transparence et la responsabilisation et en combattant la corruption.

20. Pour contribuer à la recherche de solutions à tous ces problèmes, depuis 1996 la CNUCED organise la Conférence-exposition annuelle sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, en différents lieux du continent. Cette manifestation bien établie et organisée par la CNUCED chaque année a pour objectif d'encourager un dialogue de haut niveau entre producteurs et consommateurs, investisseurs et pays d'accueil et autres acteurs intéressés sur les aspects qui jouent un rôle important dans le développement des industries extractives. Elle a aussi pour objectif d'encourager les partenariats constructifs et la coopération, y compris régionale, Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire.

21. Cette conférence réunit en moyenne quelque 500 participants venant de plus d'une trentaine de pays du continent et d'autres régions, y compris des hauts responsables, des investisseurs, des juristes, des dirigeants de sociétés pétrolières et minières grandes et petites, et des représentants des milieux universitaires, des instituts de recherche et de la société civile. Le dialogue entre les participants, la mise en commun des expériences et les leçons tirées des bonnes comme des mauvaises pratiques servaient à concevoir d'une autre manière les politiques et le cadre juridique pour les secteurs énergétique et minier. Parmi les réalisations ainsi obtenues, on était parvenu notamment à élaborer des politiques

concernant l'incorporation de composants locaux et des stratégies de gestion efficaces du risque des prix, à renforcer les capacités et à attirer des financements pour le développement du commerce et des infrastructures. La conférence a aussi fourni aux pays exportateurs des instruments pour réduire l'asymétrie d'information et pour obtenir par la négociation une part plus équitable des recettes et une meilleure distribution de la richesse créée grâce aux activités économiques en question.

22. La quatorzième Conférence-exposition (Sao Tomé-et-Principe, 10-13 novembre 2010) a examiné les progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution adoptée à la précédente (treizième) Conférence, dans laquelle il était demandé à la CNUCED de faciliter la création d'un système d'échange d'informations sur les ressources naturelles, sous la forme d'un portail d'information pour fournir en continu et de manière interactive des informations sur la chaîne de valeur des ressources naturelles. Ce système permettrait aux pays participants: a) d'optimiser la gestion et la commercialisation de leurs ressources et d'encourager le développement de la prospection; b) de fournir aux décideurs des outils qui les aident dans les négociations avec les investisseurs; c) de moderniser leurs systèmes d'information sur les ressources nationales; et d) d'améliorer la transparence de la gouvernance des industries extractives. Le système devrait être utile pour les décideurs, les investisseurs, les entrepreneurs et les communautés locales. Il a été demandé à la CNUCED d'apporter l'assistance technique voulue pour créer un tel système en Afrique. Cette demande découle de la résolution ministérielle prise lors de la treizième Conférence-exposition (Bamako, Mali, novembre 2009), invitant les pays africains à mieux exploiter l'information géoscientifique, qui restait sous-utilisée, afin d'optimiser l'exploitation et la gestion des ressources naturelles. Parmi les progrès en vue de la mise en place du système d'échange d'informations sur les ressources naturelles, on peut citer notamment ce qui suit: a) les partenaires ont été identifiés et des accords de coopération ont été conclus; b) huit pays pilotes ont commencé à mettre en place le système en recensant les bases de données existantes et en perfectionnant leurs systèmes nationaux de données; et c) trois autres pays ont demandé à participer à la phase pilote. Récemment, le système a été intégré dans le Cadre d'action pour le développement des ressources minérales dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (États ACP). La quinzième Conférence-exposition se tiendra du 2 au 6 avril 2012 à Brazzaville (Congo).

23. En décembre 2008, la CNUCED a organisé, sous l'égide de son secrétaire général, la première réunion multipartite sur le coton. Six Ministres du commerce de pays africains essentiellement tributaires des exportations de coton et d'autres importants acteurs de la filière du coton y ont participé. La réunion s'est penchée sur plusieurs questions concernant la production et le commerce du coton. Le Secrétaire général de la CNUCED a fait valoir qu'il était «important à ce stade d'éliminer les mesures qui faussaient les échanges et les obstacles à l'accès aux marchés» dans le commerce international du coton. Les Ministres du commerce africains présents à la réunion ont souligné que la crise financière mondiale ne devait pas empêcher d'apporter l'aide promise pour les projets de développement, en Afrique et ailleurs, du secteur du coton. Il a été demandé une autre réunion de suivi pour arriver à des solutions concrètes pour éliminer les obstacles à la production et au commerce du coton en Afrique. C'est ainsi qu'est née l'idée de la Réunion panafricaine sur le coton, à l'initiative de la CNUCED, du Fonds commun pour les produits de base, du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique, et du Comité d'orientation et de suivi-coton (COS-coton) du Partenariat Union européenne-Afrique sur le coton.

24. Au cours des deux années qui ont précédé la réunion, la CNUCED a dûment consulté le Fonds commun pour les produits de base, le COS-coton, l'Union européenne (UE) et le Comité consultatif international du coton (CCIC) pour déterminer les thèmes et la structure de la réunion. Elle a également tenu de multiples consultations avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et avec le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) ainsi qu'avec des associations

régionales comme l'Association cotonnière africaine (ACA), l'Association des producteurs de coton africains (AProCA) et la Fédération africaine du coton et de l'industrie textile (ACTIF). Il a également été fait appel aux contributions des partenaires de développement aux niveaux multilatéral et bilatéral, comme le Centre du commerce international (CCI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme de renforcement du secteur coton en Afrique de l'Ouest de l'Agency for International Development des États-Unis, ainsi que le Ministère des affaires étrangères de la France. Enfin, des liens de collaboration ont été noués avec le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique afin d'assurer la cohérence entre la réunion et les autres initiatives au niveau du continent. À la suite de ces consultations, il a été décidé d'organiser la réunion autour de l'élaboration d'une «feuille de route» comportant les points suivants: a) accroître la productivité; b) améliorer la commercialisation; et c) accroître la création de valeur ajoutée.

25. La Réunion panafricaine sur le coton a été organisée par le secrétariat de la CNUCED à Cotonou (Bénin) du 27 au 29 juin 2011, en coopération avec le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et avec le Gouvernement béninois. L'UE, le Fonds commun pour les produits de base et le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE) ont apporté leur concours financier. La Réunion panafricaine sur le coton a rassemblé les principaux acteurs de la filière du coton en Afrique au niveau panafricain, et elle a ainsi contribué au développement de synergies entre des initiatives existantes qui étaient jusqu'alors déconnectées en général les unes des autres à cause d'obstacles sous-régionaux et linguistiques. Plus de 150 acteurs y ont participé, y compris des représentants de différentes organisations: a) associations nationales et régionales de producteurs de coton et d'industriels de la branche; b) acteurs commerciaux africains et internationaux, y compris des égreneurs, des négociants, des exportateurs et des filateurs; c) communautés économiques régionales; d) centres de recherche; e) institutions de développement bilatérales et multilatérales; f) institutions bancaires et financières; et g) ministères nationaux du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. La réunion a notamment abouti à l'élaboration d'une feuille de route sur dix ans pour le secteur du coton en Afrique, à partir des stratégies nationales et régionales existantes pour le secteur et compte tenu du Cadre d'action du Partenariat UE-Afrique sur le coton. Cette feuille de route vise à renforcer la cohérence entre les différentes initiatives et à définir une orientation générale pour le développement du secteur du coton en Afrique au niveau panafricain. Elle s'inscrit dans une dynamique plus générale de renforcement des chaînes de valeur de la filière du coton en Afrique, y compris les stratégies régionales pour le coton élaborées dans le contexte du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles financé par l'UE et du Cadre d'action du Partenariat UE-Afrique sur le coton. À la suite de la Réunion panafricaine sur le coton, la CNUCED a présenté le projet de feuille de route panafricaine pour le coton à la Réunion d'examen de la stratégie pour la filière du coton organisée par le COMESA à Nairobi (Kenya) du 27 au 29 juillet 2011. La vision, l'approche, les objectifs généraux, les objectifs spécifiques, les actions et les institutions chefs de file ont été ainsi présentés.

26. Au cours de la période 2008-2011, la CNUCED a continué à accueillir les réunions annuelles du Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable, qui constitue le cadre institutionnel du Dialogue mondial sur les industries extractives/les métaux et le développement durable, l'une des nombreuses initiatives de partenariat lancées lors du Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, Afrique du Sud, 2002). Le Forum intergouvernemental, établi en 2005, est le seul forum mondial de politique pour le secteur des mines et des métaux. C'est une initiative volontaire de gouvernements nationaux intéressés par le secteur minier et désireux de coopérer pour promouvoir les priorités définies pour le secteur des mines et des métaux

dans le Plan d'action de Johannesburg. L'objectif premier du programme de travail du Forum intergouvernemental est de développer les capacités en matière de gouvernance dans ce secteur, à tous les stades de l'activité. Comme les sujets de préoccupation sont étroitement liés aux besoins des pays en développement, une écrasante majorité des membres du Forum intergouvernemental sont des pays en développement tributaires des produits de base.

27. La coopération intergouvernementale entre producteurs et consommateurs de produits de base s'inscrit dans le cadre d'accords internationaux sur les produits de base et de groupes d'étude internationaux. Le mandat et l'objectif de la CNUCED dans ce domaine sont de coopérer avec ces accords et ces groupes d'étude ainsi qu'avec le Fonds commun pour les produits de base, en les aidant lorsqu'ils en font la demande, et aussi de bénéficier de leur savoir-faire spécifique pour certains produits de base, aussi bien pour fournir des informations sur ces produits que pour procéder à des analyses. Comme la plupart de ces accords et groupes d'étude internationaux ont été mis sur pied à la suite de conférences des Nations Unies sur différents produits de base organisées et appuyées par la CNUCED, un important aspect du travail dans ce domaine consiste à convoquer et à faciliter, selon qu'il convient, les réunions sur la négociation, la renégociation ou le fonctionnement de nouveaux accords.

28. Le Secrétaire général de l'ONU est le dépositaire des textes de la plupart des accords internationaux sur les produits de base. En 2008-2010, à la demande de l'Organisation internationale du cacao, le secrétariat de la CNUCED a apporté un soutien actif à un membre du Groupe de travail pour la renégociation d'un nouvel accord international sur le cacao. En juin 2010, la Conférence des Nations Unies sur le cacao, facilitée par la CNUCED, a mené à bien les négociations sur le septième Accord international sur le cacao.

29. La CNUCED a participé à la Conférence mondiale sur le café (Guatemala City, Guatemala, février 2011). S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire général de la CNUCED a évoqué le rôle des produits de base pour le développement économique et social des pays en développement pauvres et les répercussions de la crise sur l'économie des produits de base. Il a souligné que pour les pays producteurs de café qui dépendaient pour leur croissance des marchés d'exportation, la crise avait été l'occasion de s'intéresser aux marchés nationaux et régionaux, où les marges de progression possible de la consommation de café étaient importantes.

B. Recherche et analyse

30. Le Groupe spécial sur les produits de base a préparé plusieurs documents analytiques de fond pour deux sessions du Forum mondial sur les produits de base et pour trois sessions de la Réunion d'experts pluriannuelle. En outre, il a fourni des contributions pour des publications des Nations Unies comme celle intitulée *Situation et perspectives de l'économie mondiale*. (Voir détails dans l'annexe à paraître séparément.)

31. Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, la CNUCED a préparé en 2008, 2009 et 2011 les rapports de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulés «Tendances et perspectives mondiales des produits de base». Ces rapports analysaient l'évolution de l'économie mondiale des produits de base et en particulier celle des prix au cours des années récentes, dans le contexte de la crise économique et financière de 2008-2009. Ils soulignaient spécifiquement les répercussions négatives de l'instabilité grandissante et des sautes brutales des prix des produits de base sur la sécurité alimentaire mondiale et la situation économique tant sous l'angle de la production et de l'industrie que pour les pays en développement tributaires de ces produits. Sur le plan des recommandations, il ressortait des rapports qu'il était impératif que les initiatives mondiales et les politiques nationales soient cohérentes, soient dotées des ressources voulues et soient

appliquées de façon à résoudre les problèmes critiques qui affectaient le commerce international des produits de base et assombrissaient les perspectives de développement des pays. Les mesures prises devaient viser à améliorer le fonctionnement des marchés et à rendre les pays concernés plus résistants aux chocs.

32. Dans sa synthèse n° 2 de juin 2008, *Comment s'attaquer à la crise alimentaire mondiale*, le secrétariat de la CNUCED indiquait que la hausse des prix des produits alimentaires avait fait tomber dans la pauvreté et la famine environ 40 millions de personnes supplémentaires en 2008, ce qui portait à 936 millions le nombre des personnes qui ne mangeaient pas à leur faim dans le monde. La CNUCED a souligné dans ses études que faute de trouver des solutions à des problèmes structurels tels que celui de l'accès insuffisant à la terre, aux technologies appropriées et au crédit, il y aurait inévitablement de nouvelles pénuries alimentaires. La question est examinée plus avant dans le rapport de la CNUCED, *Répondre à la crise alimentaire globale: les politiques essentielles pour le commerce, l'investissement et les produits de base afin d'assurer la sécurité alimentaire durable et d'atténuer la pauvreté* (UNCTAD/OSG/2008/1), publié pour la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire tenue à Rome en juin 2008, sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU.

33. En 2011, le Groupe spécial sur les produits de base a lancé une nouvelle publication, *Coup d'œil sur les produits de base*. Cette publication trimestrielle a pour but de collecter, présenter et disséminer des informations statistiques précises et pertinentes concernant les marchés internationaux des produits de base sous une forme claire et concise. Le premier numéro, publié en février 2011, fournissait une vue d'ensemble des problématiques suivantes: a) tendances historiques et récentes des prix et des indices des prix des produits de base en termes réels et nominaux; b) répartition de la production de produits de base entre les principaux pays producteurs, pour une sélection de produits de base; et c) question de la dépendance vis-à-vis aussi bien des importations que des exportations de produits de base dans les pays en développement. Le deuxième numéro, une édition spéciale publiée en juillet 2011, était consacré à l'évolution du marché, des prix, de la production et de la consommation du coton au niveau mondial, avec une place particulière faite à l'Afrique. Le troisième numéro, en novembre 2011, était consacré aux marchés de l'énergie.

34. Le Groupe spécial sur les produits de base a également lancé en 2011 une série de documents de travail sur les produits de base et le développement. Ces documents rendent compte des résultats préliminaires des travaux de recherche menés par le Groupe spécial sur les produits de base, et sont mis sur le site Web de ce dernier pour stimuler le débat et recueillir des avis sur les questions à l'examen. Il est prévu de publier des versions révisées de ces documents dans la série des Discussion Papers de la CNUCED ou dans des revues universitaires spécialisées.

C. Assistance technique

35. Les pays en développement tributaires des produits de base ont toujours des difficultés à accéder à des informations diversifiées, bien organisées et vérifiées sur les produits de base. La nature imparfaite des informations sur ces produits et leur distribution déséquilibrée conduisent à une «asymétrie de l'information» sur les prix, la qualité, la quantité, le crédit et bien d'autres variables pertinentes. Les sources d'information bien établies sur les produits de base sont éparpillées, et souvent elles ne sont pas gratuites et pas toujours bien structurées. Et les nouvelles et les informations massivement accessibles en ligne sont bien souvent contradictoires et peu fiables. Il devient dès lors à la fois coûteux, long et relativement difficile de trouver des informations spécialisées objectives sur un secteur de produit spécifique. C'est pourquoi les décideurs ne disposent pas toujours des bons outils d'analyse pour prendre la mesure des mutations rapides des structures des

marchés de ces produits, pour ajuster leurs politiques en conséquence et pour arriver à être plus compétitifs. Et de leur côté, les petits exploitants et les nouveaux acteurs sur le marché des produits de base ont besoin de sources de renseignements et de systèmes opérationnels commodes pour être plus efficaces, pour développer les marchés, pour saisir les opportunités commerciales qui s'offrent, pour acquérir un pouvoir de négociation et pour capturer davantage de valeur liée à leurs produits. Il est donc indispensable de combler la fracture numérique et d'améliorer l'accès à des informations structurées sur ces produits, ainsi que leur utilisation, pour pouvoir établir des stratégies de production et de commercialisation efficaces.

36. Pour trouver des réponses à ces problèmes, la CNUCED a lancé un programme dans le domaine des systèmes d'information sur les marchés, le portail d'information Infocomm, dans le but d'examiner, d'adapter et de diffuser les informations sur les produits de base de façon innovante et pour une série de produits. Les objectifs essentiels sont: a) de promouvoir l'information sur les marchés et la transparence des marchés, de réduire l'asymétrie s'agissant de l'accès aux informations stratégiques concernant les produits de base, de mieux faire comprendre les structures du secteur et de rendre plus accessibles les analyses décisives pour la formulation de politiques pertinentes pour la production, la commercialisation, la transformation et le financement des produits de base; b) de concevoir des outils pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans ce domaine qui permettront d'améliorer l'accès des pays en développement aux informations et aux données indispensables aux niveaux national et international; et c) d'administrer, d'organiser et de développer, de manière pratique et innovante, des instruments de gestion et de partage des connaissances afin de faciliter le processus de prise de décisions dans le secteur public et dans le secteur privé.

37. Infocomm est l'instrument de gestion des connaissances en ligne qui ouvre accès aux informations stratégiques clefs sur un certain nombre de produits de base et de produits énergétiques. Il présente essentiellement des profils de produits de base, assortis d'informations sur tous les aspects du marché et avec des liens régulièrement mis à jour vers d'autres sites affichant des données actualisées sur les prix et les marchés, couvrant 24 produits – riz, fruits (y compris à coque), etc. – et en trois langues (anglais, espagnol et français). Le site Web d'Infocomm aide les gouvernements, les entreprises et d'autres acteurs des pays en développement à suivre les tendances des prix et du négoce des produits de base et à ajuster leurs politiques en conséquence. Pour le coton par exemple – ainsi que pour d'autres produits agricoles de base – le site donne des informations récentes sur les prix, l'état des récoltes, les chaînes de vente et de distribution, et la technologie et sur certains matériels de référence. Il contient aussi des liens vers les grandes organisations de produits, les groupes d'étude internationaux et les universités. En 2010, en plus des travaux courants de maintenance et de mise à jour du site, celui-ci a bénéficié de la mise en place d'innovations technologiques et d'une nouvelle configuration. De nouveaux profils de produits intéressant les pays ACP ont été préparés, l'accent étant mis sur certains produits agricoles comme le café, le cacao et le coton. Le site présente en outre des informations sur les industries extractives, y compris les minéraux et les métaux, ainsi que sur l'énergie. Le nouveau site Infocomm a été inauguré officiellement en août 2011.

38. Infoshare est un portail électronique d'information sur les marchés qui donne accès à l'information aux producteurs de produits de base afin qu'ils puissent négocier de meilleurs prix et écouler leurs produits sur des marchés plus rémunérateurs. Le système a pour objet de recueillir des informations sur les marchés locaux, dans les ports d'exportation et sur les marchés internationaux. Au niveau national, Infoshare permet aux gouvernements de détecter rapidement toute anomalie dans la chaîne d'approvisionnement, de suivre les tendances des prix et des coûts et de produire des statistiques. Des informations plus spécifiques et plus pertinentes sont fournies aux producteurs isolés par l'intermédiaire

d'organismes fiables, et il peut être procuré des informations encore plus spécialisées et «sur mesure» en fonction des destinataires cibles.

39. Le projet Infoshare a été mis en place au Cameroun en 2009 dans le cadre du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles (voir détails plus bas). Le Cameroun a été choisi pour lancer la phase pilote du projet en 2005, en coopération avec l'Office national du cacao et du café (ONCC). Durant la phase de formation et d'installation en 2009, une cinquantaine de personnes ont été formées aux problématiques des marchés internationaux et du négoce du cacao et du café, ainsi qu'à l'utilisation du système. Des centres de télécommunications et des organisations d'agriculteurs ont servi de points de collecte et de transmission des données. L'ONCC héberge la base de données centrale du projet, ce qui permet aux agents publics de suivre les mouvements dans le secteur et de prendre des décisions éclairées, dont bénéficient les producteurs. Durant les phases de mise en œuvre ultérieures, on a testé avec succès l'utilisation de solutions modernes de téléphonie mobile (messagerie SMS).

40. En 2010-2011, Infoshare a été transformé en logiciel à part entière pouvant être pleinement et facilement adapté à des environnements et à des besoins différents. Des études de faisabilité en vue d'étendre le projet à la région des Caraïbes (Guyana et Trinité-et-Tobago) et à celle du Pacifique (Fidji, Samoa et Vanuatu) ont été entreprises. Une application sous-régionale a été mise au point pour les régions des Caraïbes et du Pacifique et présentée à l'occasion d'ateliers sur les systèmes d'information sur les marchés des produits agricoles organisés, respectivement, à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) en février 2011 et à Nadi (Fidji) en août 2011.

41. Mais le principal projet de coopération technique durant la période couverte par le mandat d'Accra a été le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles (www.euacpcommodities.eu). Le programme a été lancé en septembre 2007 à l'initiative de la Commission européenne (CE) et du Groupe des États ACP. Il est issu du Plan d'action de l'Union européenne relatif aux produits de base, à la dépendance et à la pauvreté (COM (2004) 89), du Partenariat UE-Afrique sur le coton (COM (2004) 87) et de plusieurs initiatives du Groupe des États ACP pour les produits agricoles dans le cadre des négociations de Cotonou et de Doha. Le Programme Tous ACP prenait ainsi pleinement en compte le lien entre la production, la création de valeur ajoutée et le commerce des produits de base, et la réduction de la pauvreté.

42. L'objectif général du Programme Tous ACP, qui s'achève en décembre 2011, était d'améliorer les moyens de subsistance et les revenus des producteurs de denrées agricoles traditionnelles et autres en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, et de rendre ces revenus moins précaires tant au niveau des producteurs qu'au niveau macroéconomique. Il visait spécifiquement à renforcer les capacités de tous les acteurs de la chaîne de valeur des produits de base pour élaborer et appliquer des stratégies viables pour ces produits. Les principaux objectifs du programme étaient: a) d'encourager la participation à l'élaboration et à l'exécution de stratégies dans le secteur des produits de base; b) d'encourager les efforts visant à développer des marchés, des politiques et des services régionaux à l'appui du secteur des produits de base; c) de soutenir les initiatives en matière de regroupement et de diversification; et d) d'élargir l'accès à des instruments de gestion des risques fondés sur le marché. Il disposait d'un budget de 45 millions d'euros financé par l'UE, dont un tiers réservé pour le secteur du coton.

43. La CNUCED faisait partie des cinq organisations internationales ayant mis leur savoir-faire collectif au service des chaînes de valeur agricoles des pays ACP dans le cadre du programme. Conformément à l'accord sur les contributions passé avec la CE, la CNUCED devait contribuer à la réalisation des priorités du programme à travers quatre composantes opérationnelles: a) services d'information commerciale, y compris sur les prix, la technologie, les chaînes de commercialisation et les politiques économiques;

b) portail sur la certification développement durable, avec des informations sur les labels d'agriculture durable et les normes agroalimentaires, le renforcement de la responsabilisation, et les lois et règlements techniques applicables aux produits alimentaires; c) bourses de produits, y compris l'appui au développement de bourses de produits physiques, la facilitation et le renforcement des ressources humaines; et d) financement des produits de base, y compris le financement des chaînes d'approvisionnement, les systèmes de récépissé d'entrepôt et l'examen des réglementations.

44. Les principaux domaines de responsabilité de la CNUCED et, par conséquent, les principaux aspects dans lesquels elle intervenait dans le cadre de son programme de travail pour le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles étaient: a) le renforcement des capacités au niveau régional pour promouvoir le fonctionnement des marchés de produits agricoles et l'accès aux informations commerciales essentielles, à travers deux moyens – le portail Infocomm de la CNUCED et ses activités d'assistance technique pour fournir des services d'information commerciale pertinents aux acteurs des chaînes de produits de base aux niveaux national et régional, en particulier à l'aide de son logiciel Infoshare; b) la formation de consensus quant aux conditions nécessaires pour des bourses nationales et régionales de produits qui fonctionnent bien; c) la formation de consensus quant aux conditions nécessaires pour mettre en place des systèmes efficaces de récépissé d'entrepôt et de financement des chaînes d'approvisionnement; et d) la création et le lancement d'un portail sur la certification développement durable (agriculture biologique et durable, commerce équitable, indications géographiques, etc.) – afin d'informer aussi bien les consommateurs dans les pays de l'UE que les producteurs des pays ACP des prescriptions qu'impliquaient les labels en question. Dans certains pays ACP bénéficiaires, la CNUCED a apporté des contributions de fond en relation avec ces quatre composantes opérationnelles. Dans le cadre de son programme de travail, elle a ainsi contribué à l'amélioration de la performance agricole des pays tributaires des produits de base en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.

45. À travers son Fonds d'affectation spéciale pour l'information sur le minerai de fer, établi en 1989, la CNUCED a continué à recueillir et à diffuser des informations sur ce minerai. Le Fonds d'affectation spéciale est financé par le produit de la vente de ses trois publications annuelles pertinentes (*The Iron Ore Market Report*, *Iron Ore Statistics* et *Statistical Update*) et par des contributions des gouvernements de plusieurs pays producteurs de minerai de fer. Le Fonds d'affectation spéciale existe donc depuis plus de vingt ans et ses publications sont très demandées par les producteurs de minerai de fer, les transitaires, les entreprises sidérurgiques et les consultants s'occupant des marchés du minerai de fer et de l'acier. Les publications contiennent des renseignements à jour, précis et détaillés sur l'évolution du marché mondial du minerai de fer, et comprennent à la fois des données statistiques et des analyses. En 2010, le nombre des clients abonnés a augmenté de 7 %, de même que le budget du projet. Quelque 150 clients sont abonnés aux publications annuelles du Fonds d'affectation spéciale. Les rapports sur le marché ainsi que les activités du Fonds étaient présentés lors des grandes conférences internationales sur le minerai de fer et autres matières premières pour l'industrie sidérurgique.

46. Le Groupe spécial sur les produits de base, en coopération avec l'Institut virtuel de la CNUCED, a organisé des formations sur les produits de base à l'intention notamment de fonctionnaires nationaux (Minsk, Bélarus, juillet 2008) et d'étudiants en mastère professionnel de l'Université de Dar es-Salaam (Genève, février 2010). Cette dernière formation couvrait des domaines nouveaux comme ceux du commerce et du développement dans le secteur de l'énergie, du pétrole et du gaz, du financement et de la gestion des risques, et comportait une introduction aux marchés de produits organisés tels que les bourses de produits. Cette activité a donné lieu à une coopération interdivisions fructueuse et à des synergies entre les activités de recherche et d'analyse et d'assistance technique, avec un impact durable sur les capacités institutionnelles des pays en développement

tributaires des produits de base. Au cours des quatre dernières années, plus de 80 étudiants tanzaniens du cycle d'enseignement supérieur ont participé aux cours de la CNUCED sur l'économie des produits de base, dont la version d'une semaine axée sur un enseignement pratique sur site a reçu la meilleure évaluation de tous les séminaires assurés par des collaborateurs extérieurs au programme.

D. Conclusions et perspectives

47. Pour évaluer la mise en œuvre par la CNUCED des dispositions de l'Accord d'Accra pour les produits de base, dans le cadre de ses trois domaines d'action, il importe de souligner que le secrétariat a revu sa stratégie et ses activités à la lumière des recommandations issues de l'évaluation qui en a été faite et des observations du Conseil du commerce et du développement⁶. Il a ainsi restructuré et rationalisé un certain nombre d'activités et de projets, et jeté les bases d'une revitalisation des travaux de la CNUCED sur les produits de base. S'agissant de la recherche de résultats, des changements ont été apportés au cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013 afin de refléter l'évolution récente du secteur des produits de base et les modifications structurelles du Groupe spécial sur les produits de base, dont la responsabilité effective est ainsi renforcée.

48. Concernant la recommandation relative à des collaborations effectives, à la formation de consensus et aux partenariats multipartites, le secrétariat a maintenu une étroite collaboration avec différentes organisations, appartenant ou non au système des Nations Unies. Des initiatives nouvelles comme le Forum mondial sur les produits de base créé dans le cadre des Nations Unies ont permis de renforcer l'image de la CNUCED comme institution centrale du système des Nations Unies dans le domaine des produits de base et du développement. Pour ce qui est de l'assistance technique, les activités menées au titre du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles ont mis l'accent sur le renforcement des capacités, les conseils et l'échange d'informations sur les meilleures pratiques en matière de stratégies de développement fondées sur les produits de base aux niveaux national et régional. Les activités de formation relatives aux produits de base ont été renforcées, en particulier, en partenariat avec l'Institut virtuel et cela a donné lieu à une coopération interdivisions fructueuse et à des synergies entre la recherche et l'analyse et l'assistance technique, avec un impact durable sur les capacités institutionnelles des pays en développement tributaires de ces produits.

49. Pour améliorer la diffusion des produits de ses activités de recherche et de renforcement des capacités, la CNUCED continue d'utiliser toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies. À cet égard, la structure et le contenu du site Web du Groupe spécial sur les produits de base étaient constamment actualisés pour faciliter la navigation et fournir aux utilisateurs l'information la plus récente possible sur les activités du Groupe. Grâce aux pages Web consacrées aux activités de coopération technique, les utilisateurs ont désormais accès à tous les documents d'information, de référence et de réunion, ainsi qu'aux présentations PowerPoint des ateliers et réunions organisés par le Groupe spécial.

50. Pour ce qui concerne les perspectives, le Groupe spécial sur les produits de base continuera de travailler dans les domaines jugés prioritaires, tout en traitant d'autres

⁶ Conseil du commerce et du développement, cinquantième réunion directive, Genève, 8 juillet 2010, point 3 d) de l'ordre du jour provisoire – Rapport du Groupe de travail. Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe indépendante du programme de la CNUCED relatif aux produits de base. Note du secrétariat de la CNUCED, TD/B/EX(50)/4, 28 avril 2010.

problématiques nouvelles ou émergentes ayant des incidences directes sur le commerce des produits de base et le développement. Dans ce contexte et dans la perspective de la treizième session de la Conférence, le Groupe spécial poursuivra ses travaux pour donner pleinement effet aux mandats définis dans l'Accord d'Accra et il s'attachera, notamment à redoubler d'efforts dans ces domaines afin de renforcer l'assistance fournie à l'ensemble des pays en développement, en particulier aux PMA et aux pays en développement tributaires des produits de base, pour la conception et l'application de politiques visant à promouvoir la diversification et les activités productives, afin de mieux les aider à promouvoir leurs politiques pour les produits de base et leurs politiques de diversification. Le Groupe spécial continuera: a) à apporter son aide aux pays en développement et aux pays en transition vers l'économie de marché, en particulier les PMA et les pays en développement tributaires des produits de base, sur la base des décisions qui pourront être prises à la treizième session de la Conférence et du programme de travail en découlant; et b) à mener un large éventail d'activités, y compris recherche et analyse, réunions intergouvernementales et multipartites, et activités de renforcement des capacités et de coopération technique, afin de chercher des réponses aux grands problèmes de commerce et de développement dans des domaines tels que: i) l'instabilité des prix; ii) la financiarisation des marchés des produits de base, l'accès au financement pour ces produits et la mise en place et l'amélioration de mécanismes innovants comme celui du récépissé d'entrepôt; iii) l'information commerciale; et iv) la gouvernance concernant les mines, l'énergie, les minéraux et les métaux. Dans son action, le Groupe spécial sur les produits de base continuera à faire fond sur les activités en cours et les expériences réussies, ainsi qu'à promouvoir des approches nouvelles pour l'assistance dans le secteur des produits de base.

51. En tant que forum de dialogue intergouvernemental en vue de la formation de consensus et de partenariats multipartites, le secrétariat de la CNUCED entend poursuivre les activités régulières et les activités plus nouvelles, par exemple:

a) *Le Forum mondial de la CNUCED sur les produits de base.* Les forums à venir porteront sur des thèmes en relation avec les problématiques et les domaines essentiels pour l'économie mondiale des produits de base, en particulier ceux qui représentent d'importants enjeux pour la production et le commerce de ces produits. Ces questions incluent, entre autres: i) la réglementation des activités spéculatives sur les marchés des produits de base; ii) les réformes fondamentales des systèmes de production agricole, l'accent étant mis sur les petits exploitants; iii) la sécurité alimentaire mondiale à assurer, tout en réduisant les effets préjudiciables de la production pour l'environnement; iv) la diversification de la production et du commerce des produits de base et de l'économie en général; v) l'impact accru du secteur extractif sur le développement; et vi) des systèmes d'alerte précoce améliorés;

b) *La Conférence-exposition sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique* continuera à faciliter un dialogue de haut niveau entre producteurs et consommateurs, investisseurs et pays d'accueil et autres acteurs intéressés. Il s'agira en priorité de discuter de thèmes spécifiques concernant la production et le commerce des produits du secteur extractif, de mettre en commun les expériences, de définir les bonnes pratiques et les initiatives modèles qui contribuent de façon positive à la gestion transparente et au développement durable du secteur, d'accroître les possibilités de formation de réseaux entre les participants, et d'encourager les partenariats innovants;

c) *Le système d'échange d'informations sur les ressources naturelles* continue à retenir l'intérêt dans les pays en développement. Le nombre des pays participant à la phase pilote est passé de six (6), quand le système a été initialement annoncé au Mali, à neuf (9). Le système a aussi été adopté par le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et intégré dans leur cadre d'action pour le développement de leur secteur minier. S'il est mis en œuvre pleinement et en partenariat avec les autres institutions pertinentes, ce

système d'échange d'informations sur les ressources naturelles devrait devenir un outil de transparence dans le développement de ce secteur;

d) Le *Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable* et le *Conseil international des mines et des métaux (ICMM)* continuent à coopérer avec la CNUCED pour appuyer les activités de développement au niveau international au profit du secteur minier. En particulier, le Groupe spécial sur les produits de base renforcera sa coopération avec le Forum intergouvernemental en organisant et en facilitant son programme d'activité durant l'intersession, en réfléchissant à la possibilité d'un mémorandum d'accord entre la CNUCED et le Forum intergouvernemental et en incitant les membres du Forum intergouvernemental à s'engager dans un ou plusieurs projets communs avec la CNUCED;

e) *Coopération avec les accords internationaux sur les produits de base et les groupes d'étude internationaux*. La CNUCED poursuivra les travaux prévus dans son mandat s'agissant de convoquer et de faciliter les réunions sur la négociation, la renégociation ou le fonctionnement des accords internationaux sur les produits de base et celles des groupes d'étude internationaux. En mars 2012, le Secrétaire général de la CNUCED, au nom du Secrétaire général de l'ONU, convoquera en particulier une réunion des gouvernements au nom desquels ont été déposés des instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international sur le cacao 2010, ou des notifications concernant son application provisoire, afin de décider si l'Accord doit entrer en vigueur définitivement ou provisoirement pour ces pays.

52. S'appuyant sur ses importants travaux de recherche et d'analyse, la CNUCED entend revitaliser le débat sur les produits de base en préparant et en publiant, au cours de la période 2012-2013, un rapport phare intitulé *UNCTAD Commodities and Development Report*. Ce rapport destiné à un large public présentera une analyse économique équilibrée de questions pertinentes concernant la production et le commerce des produits de base (énergie, mines, minéraux et métaux, et produits agricoles et alimentaires). Chaque livraison de ce rapport, qui paraîtra tous les deux ans, contiendra un examen approfondi, mais accessible, d'un thème d'intérêt majeur pour les décideurs en relation avec les produits de base, le commerce et le développement dans les pays en développement tributaires de ces produits. La première livraison (janvier 2012) propose une analyse approfondie, nourrie par des éléments de réflexion intéressants, d'un problème d'actualité, à savoir comment différents produits ou groupes de produits de base ont été affectés ces dix dernières années par l'envolée des prix des produits, la crise qui a suivi et la reprise qui se dessine; et quelles en sont les implications pour un développement fondé sur les produits de base. Ce rapport devrait aider à définir de nouvelles politiques possibles et à faciliter le dialogue entre les partenaires de développement sur les moyens de promouvoir et d'assurer durablement le développement économique dans les pays en développement tributaires des produits de base. En outre, le Groupe spécial sur les produits de base prévoit d'établir tous les deux ans une publication intitulée *Commodity Policies Review* qui contiendra une évaluation détaillée et objective du secteur des produits de base dans les pays qui solliciteront cette évaluation. Il y sera présenté un examen de la politique du pays pour les produits agricoles ou non agricoles et le commerce des produits de base et des institutions correspondantes, ainsi que des analyses économiques plus spécifiques par produit ou sous-secteur par exemple sur les bourses de produits, le financement, la diversification et les réglementations sectorielles. On y trouvera encore une analyse stratégique en fonction des besoins spécifiques du pays dans le secteur des produits de base.

53. Par ailleurs, la CNUCED prévoit de lancer en mars 2012 une nouvelle publication sur les produits de base, *The CDDC Commodity Profiles*, qui examinera la situation de divers secteurs de produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits, sur la base d'indicateurs économiques généraux ainsi que de données statistiques

plus spécifiques pour chaque secteur pertinent. La CNUCED continuera par ailleurs à faire paraître sa publication statistique trimestrielle, *Coup d'œil sur les produits de base*, en anglais et en français.

54. Dans le domaine de l'assistance technique, le Groupe spécial sur les produits de base entend poursuivre ses projets en cours:

a) Le projet à long terme Infocomm est assuré d'un financement suffisant pour poursuivre les activités après Doha. Le Groupe spécial continuera à mettre à jour les profils de produits existants et à finaliser leur transfert vers une nouvelle plate-forme Web. De nouveaux profils de produits seront également créés, grâce aux liens de coopération noués avec les organisations internationales de produits pertinentes ainsi qu'avec des experts et des spécialistes institutionnels des produits de base;

b) Le financement du projet Infoshare par le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles doit prendre fin en décembre 2011. Mais le logiciel a pu être présenté, dans le cadre du projet, dans toutes les régions des États ACP, et certains pays se sont dits intéressés par une assistance technique de la CNUCED dans le domaine des systèmes d'information commerciale. En outre, la mise au point pour les régions des Caraïbes et du Pacifique de deux systèmes d'information commerciale au niveau sous-régional a permis d'établir de solides liens de coopération avec les organes régionaux pertinents (le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, respectivement). Mais pour pouvoir développer cette coopération, il faudrait des financements supplémentaires pour le projet Infoshare;

c) *Fonds d'affectation spéciale pour l'information sur le minerai de fer*: L'objectif essentiel au cours des quatre années à venir sera de faire connaître les activités du Fonds d'affectation spéciale afin d'étoffer sa base de clientèle et, par conséquent, son budget. Accroître la participation des donateurs au projet, en particulier celle des pays qui étaient de gros importateurs de minerai de fer (Chine, Japon, pays de l'UE), était important.

55. La CNUCED est l'un des organismes d'exécution du Compte de l'ONU pour le développement. Le Groupe spécial sur les produits de base entend mieux tirer parti de ce compte pour financer des projets visant à résoudre certains des problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement tributaires des produits de base et les PMA dans le secteur des produits de base.
